



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

FEUQUIERES

NOTE D'INFORMATIONS AUX PARENTS

Chers Parents,

Nous vous informons que la commune de Feuquières prendra en charge les participations complémentaires **POUR TOUS LES ENFANTS SCOLARISES SUR FEUQUIERES**, cela pour les accueils suivants :

- Accueil périscolaire le matin avant la classe
- Accueil périscolaire le soir après la classe
- Accueil de Loisirs du mercredi

La tarification aux familles s'effectuera sur la base du tarif horaire en complément du goûter (le soir).

Pour rappel, il est **indispensable d'inscrire votre enfant** auprès du service animation (animation@csrgrandvilliers.fr) **au moins 48 heures à l'avance et avec le règlement.**

Les tableaux d'inscriptions sont disponibles à l'accueil du centre social, à l'accueil périscolaire et/ou sur www.centresocial-grandvilliers.fr

Cordialement,

Le Maire de Feuquières, Monsieur Jean-Pierre Estienne

Le Président du centre social, Monsieur Guy Masson

ATTENTION NOUVELLES TARIFICATIONS

LES ACCUEILS	Nouvelle tarification 2019-2020	
Garderie matin et soir	Forfait matin et soir	2 € par accueil (ex: pour un accueil matin et soir avec goûter = 4,60 €)
Accueils de Loisirs périscolaires	Barème 1 de la Caf de l'Oise	plafonnement des ressources à 5000 € (ex: le calcul de la tarification d'une famille avec plus de 5000 € de ressources mensuelles s'effectuera sur la base de 5000 €)
Accueils de Loisirs Mercredi	demi-journée (4 heures) selon barème 1	
Accueils de Loisirs vacances	journée (8 heures) selon barème 1	
Votre commune signe une convention avec le Centre Social Rural pour la prise en charge de 16 € par journée enfant (base de 8 heures) et de 2 € complémentaire par accueil en garderie		
⚠ ⚠ Dans le cas où votre commune ne conventionne pas avec le centre social, les compléments suivants vous seront demandés: 8,50 € par enfant et par journée en accueil de loisirs (base de 8 heures, soit + 1,06 € par heure) 2 € par enfant et par forfait garderie (soit 4 € par accueil en garderie)		
<i>Renseignez vous auprès de votre commune et du centre social pour savoir si votre commune est signataire de la convention</i>		

Contactez le service animation pour connaître votre tarification...

animation@csrgrandvilliers.fr / 03.44.46.50.30

Les documents d'inscriptions sont à votre disposition à l'accueil du centre social ainsi que sur notre site internet www.centresocial-grandvilliers.fr